



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
TENUE LE 19 OCTOBRE 2020 SUR TEAMS**

Présences :

- Monsieur Sébastien Turner, parent**
- Madame Johanne Trudeau, sdg**
- Madame Line Parent, parent**
- Monsieur Jean-Sébastien Motard, parent**
- Monsieur Dominic Loiselle, enseignant**
- Madame Michèle Lepage, éducatrice spécialisée**
- Madame Manon Riverin, parent**
- Monsieur Martin Herteleer, parent. Arrivée : 20h20**
- Madame Émilie Aganier**
- Madame Paula Dias**

Absences : Monsieur Valery Tchuente, parent, Madame Josée Pomminville, enseignante.

La direction était présente : Christiane Perron

1. Accueil et vérification du quorum

Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19 h 00.

2. Période questions du public

Aucun public

3. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Sébastien Turner fait la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Jean-Sébastien Motard demande l'ajout des sujets suivants au point 14 :

- Utilisation de l'aménagement du bureau de la direction.
- État de compte de la cafétéria.

Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner et appuyé par Madame Line Parent d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.

Adopté à l'unanimité

CE-20-21-001

4. Adoption du procès-verbal du 18 juin 2020

Des corrections devant être apportées au procès-verbal du 17 février 2020 n'ont pas été précisées au procès-verbal du 18 juin.

- Au point 8, il est indiqué que le plan de déploiement des mesures a été approuvé à la séance du 20 janvier alors que cette rencontre a été annulée.
- Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation a été approuvé après la séance.
- Au point 3, le nom de Daniel Bouthillier doit être corrigé pour Daniel Bouthillette.

Il est proposé par Madame Michèle Lepage et appuyé par Monsieur Sébastien Turner d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 18 juin 2020 avec les précisions ajoutées.

Adopté à l'unanimité
CE-20-21-002

5. Suivis au procès-verbal du 18 juin 2020

5.1 Règles de régie interne : à l'ordre du jour

5.2 Frais chargés aux parents

La facturation aux parents a été remise récemment. Les montants facturés respectent en partie le montant maximal prévu dans les règles soit 75\$ pour les groupes de 1^{re} et 2^e années. De la 3^e à la 6^e année un dépassement de coût varie de ,95 à 11.90. Un cahier d'exercice par degré a été ajouté et a causé cette hausse de tarif. Une famille en difficulté pourra profiter d'un fonds d'aide au besoin pour diminuer cette hausse dépassant 75\$.

5.3 Budgets

Nous n'avons pas reçu à ce jour les résultats officiels du budget 19-20 mais à la lecture du système de gestion des finances tout porte à croire que le résultat sera positif. Nous attendrons malgré tout, le bilan officiel. Le budget du service de garde sera le 1^{er} à être révisé sous peu.

Les membres souhaitent des éclaircissements concernant le montant du déficit épongé par le CS ainsi que concernant le plan de redressement.

5.4 Covid : à l'ordre du jour

5.5 Fondation

Étant donné quelques questions posées sur le sujet la direction présente les raisons justifiant la mise en place du Fonds à destination spéciale dans les écoles remplaçant ainsi la création de fondations pour les écoles.

6 Mot de la direction

6.1 Élection à la présidence

Les personnes intéressées par cette responsabilité sont invitées à le signifier ou peuvent être proposées par un membre.

Nom : Monsieur Sébastien Turner exprime son intérêt de poursuivre pour un autre mandat.

Il est proposé par Monsieur Dominic Loïselle et appuyé par Madame Manon Riverin d'approuver la nomination de Monsieur Sébastien Turner au titre de président du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021.

Approuvée à l'unanimité

CE-20-21-003

6.2 Élection à la vice-présidence

Les personnes intéressées par cette responsabilité sont invitées à le signifier ou peuvent être proposées par un membre.

Nom : Monsieur Sébastien Turner propose monsieur Jean-Sébastien Motard. Il refuse le mandat.

Monsieur Sébastien Turner propose madame Line Parent, qui accepte.

Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner et appuyé par Madame Michèle Lepage d'approuver la nomination de Madame Line Parent au titre de vice-président du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021.

Approuvée à l'unanimité

CE-20-21-004

6.3 Nomination d'une secrétaire

Les personnes intéressées par cette responsabilité sont invitées à le signifier ou peuvent être proposées par un membre.

Nom : Madame Paula Dias se propose.

Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner et appuyé par Madame Johanne Trudeau d'approuver la nomination de Madame Paula Dias au titre de secrétaire pour l'année 2020-2021.

Approuvée à l'unanimité

CE-20-21-005

6.4 Dénonciation d'intérêts

Chaque membre est informé qu'il recevra par courrier électronique ou par version papier un document « Dénonciation d'intérêts ». La direction explique pourquoi nous nous devons de le compléter et demande de le retourner signé dès que possible.

6.5 Calendrier des rencontres

Il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Motard et appuyé par Madame Michèle Lepage d'approuver le calendrier des rencontres présenté.

Voici les dates retenues : 20-10-19, 20-11-09, 20-12-7, 21-01-25, 21-02-22, 21-03-29, 21-04-26, 21-05-17, 21-06-14

Approuvée à l'unanimité

CE 20-21-006

6.6 Règles de régie interne

La direction demande aux membres de consulter le document des règles de régie interne afin qu'à la prochaine rencontre nous puissions modifier ou approuver le document présenté.

6.7 Sorties et activités chargés aux parents

Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner et appuyé par Madame Michèle Lepage de permettre aux élèves de l'école de sortir aux alentours selon un projet classe ou école durant l'année 2020-2021 Les enfants seront accompagnés par un ou des adultes et les parents du groupe en seront aussi informés.

Approuvé à l'unanimité

CE-20-21-007

Il est à noter que des présentations en classe ont eu lieu sans frais chargés aux parents puisqu'une mesure accordée nous permet de financer ces activités.

6.8 Covid 19

La direction présente la situation de l'école. Certains élèves ont été testés ainsi que certains membres du personnel. Tous ont été déclarés négatifs.

En lien avec la consultation faite aux parents, nous connaissons les besoins technologiques de chaque groupe et un dossier est prêt (coordonnées des parents – plan de classe et besoins informatiques) dans le cas où il y aurait fermeture d'un ou plusieurs groupes.

Des courriels ont été envoyés aux parents pour signifier l'importance des gestes de prévention., masque, distanciation etc. Le comité Covid est en action.

Des affiches ont été ajoutées aux clôtures.
L'utilisation des casiers a été amorcée.
Des bacs de livres pour la bibliothèque ont été préparés.
Des bacs de courrier sont installés à chaque porte de classe afin d'éviter les déplacements.

Madame Manon Riverin ajoute qu'il serait pertinent qu'une affiche soit installée sur la colonne près de l'entrée du service de garde (porte principale).

6.9 Bibliothèque

Faisant suite au projet de réaménagement de la bibliothèque déjà suggéré l'an dernier. Des démarches sont en cours pour donner vie à ce projet. La direction explique les étapes réalisées et la suite de la planification à réaliser.

Monsieur Jean-Sébastien Motard demande des éclaircissements sur le montant provenant du service de la cafétéria. La direction précise qu'un don sera fait et la présidente me l'a assuré. Nous pourrions préciser le montant quand nous le recevrons.

6.10 Fonds à destination spéciale

La direction présente le bilan des fonds à destination spéciale et propose de réaménager les projets afin de retrouver les numéros de projets en cours et ceux à réaliser tout en fermant ceux qui ne sont plus utilisés. Le document est présenté et commenté.

Il est proposé par Madame Michèle Lepage et appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Motard d'appliquer le réaménagement des projets selon les priorités de l'école selon le document présenté.

Il est proposé qu'un sondage soit effectué auprès des parents quant à l'utilisation de ces fonds. Ce point est reporté en suivi à la prochaine séance.

Approuvée à l'unanimité

CE-20-21-008

7 Mot du représentant au comité de parents

Monsieur Jean-Sébastien Motard mentionne qu'il y a eu peu de développement lors de la dernière rencontre. Les nominations et les règles du comité ont été les sujets d'un début d'année.

8 Mot de la représentante au service de garde

Madame Johanne Trudeau informe les membres de la baisse de clientèle régulière au 30 septembre qui sera déclarée cette année à 114. Lors des journées pédagogiques, la baisse s'évalue à 50% de moins que les années passées. Un impact est à prévoir lors de la préparation du budget révisé.

9 Mot de la représentante du personnel de soutien

Madame Michèle Lepage souligne que, malgré les difficultés rencontrées en raison de la situation actuelle, la vie dans l'école se déroule assez bien.

10 Mot des représentants des enseignants

Madame Émilie Aganier souligne la nomination de monsieur Dominic Loiselle au sein du nouveau C.A. du CSSDGS. Les membres le félicitent pour cette implication. Elle nous informe de l'achat de 26 trottinettes par les enseignants d'éducation physique, et ce, dans le cadre de la mesure À l'école on bouge!

11 Mot de la représentante des professionnelles

Madame Paula Dias nous parle du mandat de Passe-Partout et nous informe que 25 enfants y sont inscrits.

12 Mot des représentants des parents

Rien à signaler

13 Mot du président

Monsieur Sébastien Turner remercie les membres pour leur implication.

14 Autres sujets

-Utilisation de l'aménagement du bureau de la direction.

Monsieur Jean-Sébastien Motard mentionne qu'il avait eu l'information que le but de ce nouvel aménagement était d'en faire une salle multifonctionnelle. Il fait état de rumeurs qui circulent et souhaite des éclaircissements sur le budget utilisé pour cet aménagement.

Bien que la direction ouvre la porte au personnel pour la période du dîner (Salon du personnel petit en temps de Covid) et qu'il est possible pour elle de recevoir un enfant à l'occasion en aide au service en éducation spécialisée, le bureau de la direction est occupé 5 jours par semaine du matin au soir pour les fonctions de la direction. Il est donc impensable qu'il soit utilisé comme une salle multifonctionnelle. Aucun écrit quant à une consultation pour l'utilisation des locaux n'a fait état de cette proposition. Les dépenses faites pour un réaménagement sont imputées au fonds d'investissement de l'école.

-État de compte de la cafétéria et utilisation des fonds.

Monsieur Jean-Sébastien Motard mentionne que plusieurs personnes se questionnent quant à l'utilisation des fonds de la cafétéria.

La direction explique qu'elle a participé à la 1^{re} rencontre du comité de la cafétéria et qu'elle sera présente pour toutes les rencontres à venir dans un esprit de collaboration. Les personnes qui s'impliquent font leur travail de façon consciencieuse et si des interrogations

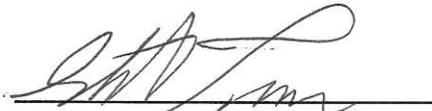
survenaient, il est possible de poser les questions aux bonnes personnes soit les responsables de l'organisme.

15 Levée de la séance

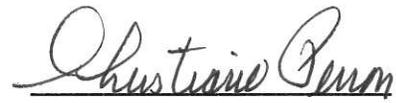
Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner et appuyé par Madame Michèle Lepage de lever la séance à 21 h 00.

Approuvée à l'unanimité

CE-20-21-009



Monsieur Sébastien Turner
Président



Madame Christiane Perron
Directrice par intérim